

Comité syndical du 1er février 2022

RAPPORT

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

LE NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE

Par application du décret n°2016-841, Sénéo a l'obligation d'établir un Rapport d'Orientation Budgétaire, dit ROB. Celui-ci doit présenter les orientations pour l'année à venir, en termes de dépenses et de recettes, tout en donnant une vision prospective pluriannuelle, que ce soit en investissement ou en fonctionnement. Ce rapport doit également présenter la structuration de l'effectif, ses évolutions et la gestion prévisionnelle des ressources humaines.



SYNTHESE

Après avoir posé les fondations de son nouveau modèle économique...

En 2021, Sénéo a posé les fondations de son nouveau modèle économique via plusieurs actes fondateurs :

- La **renégociation du contrat de DSP** avec Suez a abouti à l'adoption, lors du Comité du 6 décembre 2021, de l'avenant 7 au contrat de DSP. Cet avenant introduit un nombre important de modifications contractuelles en vue d'un service toujours plus performant. D'un point de vue budgétaire, cet avenant a notamment permis :
 - Une **baisse significative de la part du délégataire**, à hauteur d'environ 19 cts€/m³ en moyenne jusqu'à la fin du contrat, soit -12%, hors effet de la formule d'actualisation (-12 cts€/m³ après actualisation). Cette baisse permet d'atténuer l'effet sur la facture de la mise en place de la part collectivité,
 - La **prise en charge directement par le délégataire des charges d'achats d'eau en gros**. Cela va se traduire, pour Sénéo, par une forte baisse des charges d'exploitation, puisque le budget ne portera plus le coût des achats d'eau en gros. Par voie de conséquence, les recettes d'exploitation vont également baisser puisque Sénéo ne revendra plus l'eau en gros à son délégataire, qui la prendra en charge directement. Le mécanisme de marge, qui permettait le financement des activités du Syndicat jusqu'en 2021, disparaît.
 - Le maintien de certains mécanismes contribuant au financement du Syndicat, que ce soit la redevance (dite de « loyers ») versée par Suez pour l'utilisation de locaux appartenant à Sénéo ou le partage du fonds performance, la répartition étant dépendante du niveau de performance du délégataire chaque année.
- La **renégociation de la convention d'achat d'eau en gros** avec Suez a permis d'obtenir une baisse du coût des achats d'eau, cette baisse étant un des facteurs principaux de la baisse de la part délégataire prévue par l'avenant au contrat de DSP,
- La **mise en place de la part collectivité** a été approuvée par le Comité syndical du 6 décembre. Cette part collectivité sera désormais la principale source de financement du Syndicat. La recette budgétaire dépendra des volumes facturés chaque année et du taux d'impayés. 2022 sera une année de mise en œuvre progressive avant d'atteindre le rythme de croisière en 2023. En effet, Suez facture la part collectivité aux usagers puis la reverse à Sénéo trimestriellement. Il y a donc un décalage temporel qui, pour cette première année, pèsera sur la trésorerie et le budget du Syndicat.
- La **stratégie d'investissement** a également été validée par le Comité du 6 décembre. Elle prévoit un premier plan quinquennal 2022-2026 pour un montant total de 55,6 M€.

...Sénéo va poursuivre la montée en puissance de ses activités et de ses investissements

La montée en puissance des investissements, constatée en 2021, va se poursuivre.



D'une part, les investissements à la demande de tiers vont se poursuivre, tout en diminuant légèrement par rapport à l'exercice 2021, sur lequel pesaient des dépenses particulièrement élevées en lien avec le prolongement du tramway T1.

D'autre part, Sénéo va déployer des **investissements de gestion patrimoniale indispensables pour maintenir le niveau de performance et préserver les infrastructures**, qui sont la véritable richesse du Syndicat et la garantie d'une qualité de service à l'usager préservée, aujourd'hui et demain. 9,2 M€ sont prévus en 2022 pour la gestion patrimoniale (études et travaux).

En complément de l'autofinancement dégagé par la mise en place de la part collectivité, Sénéo pourra actionner plusieurs leviers de financement des investissements :

- Solliciter des **subventions** auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dont le montant ne sera connu qu'après étude des dossiers de demande,
- Réaliser la **cession** du site situé 76 rue des Bas à Gennevilliers : cette cession a déjà été engagée par le Syndicat mais elle n'a pas encore abouti. Ce site n'est pas utilisé par le service d'eau potable et pourra générer une recette exceptionnelle. Des dépenses pourraient être à prévoir préalablement à la cession.
- Enfin, Sénéo a signé un contrat d'emprunt le 16 novembre 2021 pour un montant de 9,208 M€. Cette somme sera mobilisée au fur et à mesure des besoins du Syndicat jusqu'au 31 octobre 2022. Son remboursement commencera au début de l'année 2023.

En parallèle et en complément des investissements, la montée en puissance de Sénéo se traduit également par un rôle et un rayonnement croissants, qui sont notamment portés par une nouvelle stratégie de communication, l'animation du jardin de Valérien et la poursuite des actions de solidarité internationale.



Table des matières

Synthèse.....	2
Après avoir posé les fondations de son nouveau modèle économique.....	2
...Sénéo va poursuivre la montée en puissance de ses activités et de ses investissements	2
Les orientations budgétaires en matière de dépenses.....	5
La politique de gestion patrimoniale	5
Les travaux à la demande de tiers.....	6
Le contrôle et le pilotage de la DSP.....	7
La politique environnementale : le jardin de Valérien.....	7
La coopération et la solidarité internationales	8
La communication	8
Une administration nouvelle.....	9
Les ressources financières prévisionnelles du Syndicat	10
Les recettes tarifaires	10
Les autres recettes d'exploitation issues de la DSP	11
Les sources de financement des investissements	11
Focus sur le prix de l'eau	13
Composition du prix de l'eau.....	13
Evolution du prix de l'eau de Sénéo.....	13
Comparaison du prix de l'eau de Sénéo avec les services voisins- Facture 120m ³	14
Comparaison du prix de l'eau de Sénéo avec les services voisins - Facture 580m ³	14
Focus sur les ressources humaines du Syndicat.....	15
Focus sur la gestion de la dette.....	16



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES EN MATIERE DE DEPENSES

La politique de gestion patrimoniale

2022 est la première année de réalisation du PPI de Sénéo. **Pour la première fois depuis la création des services de Sénéo, le budget alloué à la politique patrimoniale sera supérieur à celui alloué aux opérations à la demande de tiers.**

Les principales opérations proposées au titre de la gestion patrimoniale sont les suivantes :

- La **réhabilitation du réservoir de 5 000 m³**, située sur l'usine du Mont Valérien, pour un budget global de 4 900 000 euros HT à engager sur 2022. Les études se sont déroulées sur 2021, avec l'intégration de problématiques liées aux sols sous le réservoir. 2022 sera l'année de réalisation des travaux,
- Le renouvellement et le dévoiement des conduites en DN 800 mm et 300 mm au niveau du **rond-point des Bergères** à Puteaux, pour 4 100 000 euros HT. Il s'agit de conduites en fonte grise posée en 1941, difficilement exploitables. Le phasage de ce projet s'inscrit dans le phasage général du projet de ZAC sur ce secteur, porté par la ville de Puteaux,
- Le démarrage du projet de **sécurisation de nos sites**, avec notamment un volet de renforcement des clôtures et des points d'accès à l'eau potable, pour 500 000 euros HT,
- La réalisation de « petits » travaux de Génie Civil sur l'usine du Mont Valérien et sur les sites extérieurs (réservoirs, galeries, chambres), pour 500 000 euros HT.
- La poursuite des études de sol sur l'usine du Mont Valérien, pour un budget global de 260 000 euros HT à engager sur 2022.

Ces projets constituent les grandes masses du programme de travaux de Sénéo pour 2022. Il faut y ajouter l'ensemble des opérations de plus petite taille que le Syndicat devra réaliser dans l'intérêt de son patrimoine.

Le budget global, au titre de la gestion patrimoniale, est le suivant :

Politique de gestion patrimoniale	Engagements prévus en 2022 (€ HT)
Installation de production et de stockage	6 300 000
Conduites de transport d'eau brute et d'eau potable	4 600 000
Etudes générales et patrimoniales	350 000
Total	11 250 000

Les services travaillent à l'obtention de subventions par l'Agence de l'eau pour financer une partie de ces travaux. L'éligibilité de tout ou partie des opérations, les assiettes et les taux retenus restent à définir. Ces éléments ne sont donc pas intégrés au niveau du ROB, et seront intégrés lors de l'établissement du budget primitif.

Budgétairement en 2022, les opérations liées à la gestion patrimoniale de Sénéo représentent 11 250 k€ HT.



L'amortissement du patrimoine

La dotation aux amortissements pour l'année 2022 est estimée à 1,2 M€.

Cette dotation sera en partie compensée par la reprise des subventions d'investissements perçues, pour un montant estimé d'environ 350 k€. L'amortissement net du patrimoine représentera donc une charge nette proche de 850 k€.

Les travaux à la demande de tiers

Les dépenses prévues

Sur 2022, des opérations majeures, réalisées à la demande de tiers, se poursuivront :

- La réalisation des travaux de **dévoisement des réseaux d'eau potable pour permettre l'extension du Tram T1** à Asnières et Colombes - budget global de 16,5 M€ HT, dont 6 M€ HT restant à engager sur les années 2022 et suivantes. Le tiers demandeur est le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine,
- Les études de faisabilité pour les dévoiements liés à la construction des ouvrages de la **ligne 15 Ouest par la Société du Grand Paris** - budget d'étude pour 2022 estimé à 250 k€ HT
- Les études pour le dévoisement des réseaux AEP et la modification de la galerie technique Arago pour permettre le projet de **requalification de la RD 914 (boulevard de la Défense)** au niveau du rond-point Arago, représentant un budget d'étude pour 2022 estimé à 200 k€ HT

Les recettes attendues de la prise en charge de certaines opérations par les tiers

Bien que ce ne soit pas le cas de la principale opération réalisée à la demande d'un tiers (les dévoiements liés au tram T1), certains travaux sont financièrement pris en charge par le demandeur, via un mécanisme de refacturation par le Syndicat.

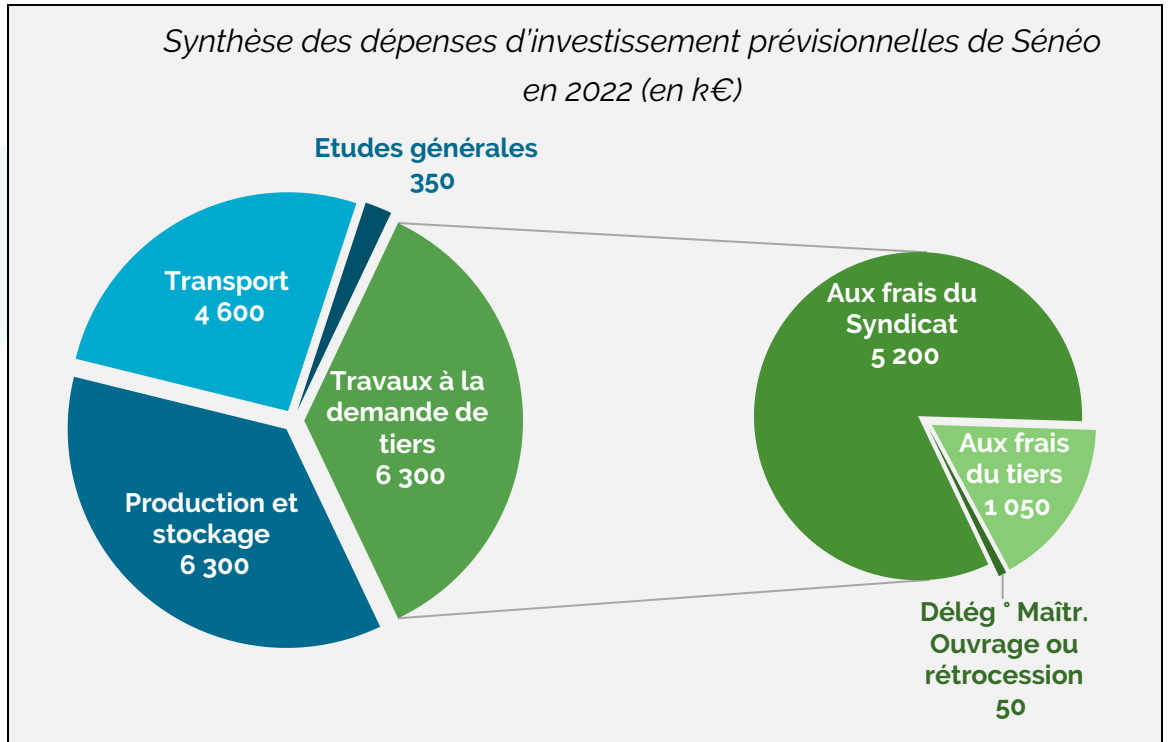
Dans ce cadre, cette année une recette estimée à 950 k€ est attendue, composée des remboursements des opérations de 2022 et de la fin des remboursements de 2021.

Le bilan des opérations à la demande de tiers

Concernant les travaux réalisés à la demande de tiers, les orientations budgétaires pour 2022 sont les suivantes :

Travaux à la demande de tiers	Engagements prévus en 2022 (€ HT)	Recettes prévues en 2022 (€ HT)
Opérations réalisées par le Syndicat pour le compte d'un tiers aux frais du Syndicat	5 200 000	
Opérations réalisées par le Syndicat pour le compte d'un tiers aux frais du tiers	1 050 000	950 000
Opérations réalisées par un tiers pour le compte du Syndicat (DMOA ou rétrocession)	50 000	
Total	6 300 000	950 000

Budgétairement en 2022, les opérations pour le compte de tiers représentent 6 300 k€ HT.



Le contrôle et le pilotage de la DSP

Le travail de contrôle et de pilotage régulier de la délégation, tant sur les aspects contractuels que sur les aspects techniques, se poursuivra en 2022. Des audits spécifiques pourront également être menés sur certains sujets. Enfin, certains marchés engagés précédemment seront clôturés, dans le cadre de la fin de l'accord-cadre d'AMO en vigueur depuis 2017. Au total, une enveloppe de 300 k€ est prévue.

La politique environnementale : le jardin de Valérien

Sénéo a créé un jardin pédagogique, écologique et ludique sur la thématique de l'eau. Ce jardin appelé "Jardin de Valérien" fait référence à la mascotte de Sénéo qui est un petit renard en référence au vrai renard qui vit sur le Mont Valérien.

Les **scolaires** (cycle 2 et 3 en priorité, soit du CP au CM2) et les **centres de loisirs** seront accueillis gratuitement de mars à novembre et pris en charge par un duo responsable environnement Sénéo/animateur nature (prestataire externe) pour jouer à un jeu de piste géant et participer à des ateliers thématiques : l'écosystème de la mare, le jardinage au naturel, la pollinisation, la biodiversité, la réduction des déchets, etc.

La programmation **Les 4 saisons de Valérien** permettra aux familles de découvrir le parc au rythme des saisons lors de demi-journées d'animations le week-end. D'autres animations spécifiques pourront être proposées lors de temps forts identifiés (journées européennes et mondiales dédiées à l'environnement) permettant d'accueillir un large public familial.



Avec cet outil pédagogique « vitrine », le Syndicat s'engage à une exemplarité dans ses pratiques de gestion de ses sites. Les actions à mettre en place visant à proposer des milieux plus favorables au développement et à la préservation des écosystèmes sont les suivantes :

- **Réaliser des inventaires de la biodiversité et mettre en place des programmes de sciences participatives.** Sénéo mettra en place les programmes suivants : Florilège, Mission hérisson, Birdlab, Spipoll et Observatoire des saisons. Ils permettront de suivre l'évolution dans le temps des espèces animales et végétales caractéristiques du jardin de Valérien, et ainsi apporter des éléments quantifiables aux mesures de gestion écologique entreprises,
- **Poursuivre l'aménagement du potager partagé** : Le potager comme support d'animation pédagogique et de cohésion d'équipe sera partagé entre les salariés du site et le personnel d'astreinte.

Ces différentes actions sont l'occasion d'organiser des animations à destination du grand public et des scolaires et permettent de créer un support de sensibilisation vivant.

La mise en place d'une gestion écologique des sites fera l'objet d'une communication spécifique démontrant encore une fois la volonté de Sénéo de s'inscrire dans une démarche éco-responsable. En 2022, le Syndicat pourra candidater aux labels Eco jardin et Refuge Ligue de Protection des Oiseaux.

Le budget prévu en 2022 pour le jardin pédagogique représente un total de 200 K€ environ.

La coopération et la solidarité internationales

Chaque année, Sénéo soutient des actions de coopération et de solidarité internationale.

En 2022, les orientations budgétaires relatives à cette politique se compose de deux volets pour un montant d'environ 60 k€ :

- 7,5 k€ de crédits nécessaires au solde des engagements pris en 2019-2020 et pas encore finalisés (action de solidarité en faveur d'Haïti et sensibilisation dans les écoles),
- Une enveloppe annuelle de 50 k€ pour de nouvelles actions.

La communication

Pour l'année 2022, 3 types d'actions ont été fléchées qui nécessitent des stratégies dédiées avec des approches, des calendriers et des investissements différents :

- Nouveau modèle économique : communication sur la modification de la tarification,
- Jardin de Valérien : campagne de communication autour de Valérien et les 4 saisons,
- Reconnaissance des compétences métier : sensibilisation à l'expertise métier.

Sénéo, avec son changement de modèle économique, prend un nouveau virage. Encore plus que les années précédentes, Sénéo sera sur le devant de la scène, d'où l'importance de soigner son image, de vulgariser les communications et de se faire connaître. Il existe un besoin de communiquer aussi bien sur les technologies innovantes, que sur les métiers et donc les femmes et les hommes qui les exercent. De manière synthétique, les axes de communication sont les suivants :



- Sénéo assure une gestion durable de son patrimoine industriel,
- Sénéo porte toute son attention à ses usagers pour leur délivrer un service de qualité dans la production, la distribution et les services clients,
- Sénéo œuvre à la protection de la ressource en eau grâce à une démarche environnementale vertueuse.

Pour l'année 2022, la communication sollicitera un budget total d'environ 240 k€.

Une administration nouvelle

Dans un contexte où les modes de travail et les organisations sont interrogés en profondeur, Sénéo souhaite apporter ses réponses à son personnel. Pour aborder ce contexte de complexité des enjeux et de nouveaux modes de travail, en 2022 il sera mené 2 projets structurants : l'évolution des locaux et des méthodes de travail.

La construction de l'administration

Pour accompagner le renforcement des équipes de Sénéo, mais aussi pour adapter les locaux aux changements des modes de travail, il est demandé une enveloppe de 270 k€. Ce budget devra permettre d'agrandir les locaux, de renforcer la structure des réseaux et de créer des salles de travail multimédia. Ce projet prévu dans le budget 2021 a été décalé à 2022. En complément, une enveloppe de 25 k€ sera nécessaire pour renouveler et acquérir du mobilier.

Nouveaux outils de travail

En 2022 3 séminaires seront organisés pour concevoir et donner une place dans le quotidien à 3 outils de travail et managériaux : le télétravail, la réunion d'équipe et l'entretien professionnel. Ces séminaires de travail et de cohésion devront être l'occasion de s'interroger sur les règles et usages de ces 3 outils collaboratifs tout en établissant les principes collectifs de fonctionnement. Cette activité sollicitera une enveloppe de 10 k€.



LES RESSOURCES FINANCIERES PREVISIONNELLES DU SYNDICAT

Les recettes tarifaires

Pour la première année, Sénéo perçoit une part collectivité, appliquée sur la facture d'eau auprès de tous ses usagers.

Le montant de cette recette dépend de 4 facteurs principaux :

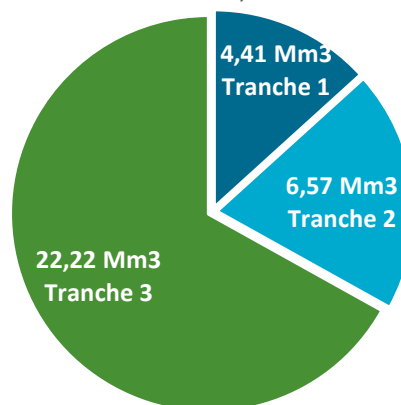
- 1) La **grille tarifaire**. Pour rappel voici la grille tarifaire adoptée lors du Comité du 6 décembre 2021 :

Tranche de consommation	Part collectivité Sénéo (€/m ³ HT)
0 – 120 m ³	0,20
121 – 600 m ³	0,30
> 600 m ³	0,40

- 2) Les **volumes facturés par tranche**. Pour construire son budget, Sénéo propose d'utiliser les données de consommation de 2019, minorées de 3%. Les années 2020 et 2021 ne sont pas des références plus pertinentes du fait d'un contexte très particulier (confinement, sédentarité, télétravail massif). La minoration de 3% relève, elle, d'une approche prudentielle, dans un contexte de forte incertitude. Cette méthode aboutit à un total d'environ 33 200 000 m³. Ce total se répartit entre les tranches de la façon suivante :

Hypothèse de volumes facturés en 2022

Total = 33,2 Mm³



- 3) Le **calendrier de reversement**. Ce calendrier est prévu de façon trimestrielle par le contrat de DSP.
Pour cette première année de mise en œuvre, du fait du décalage entre facturation et reversement, seul l'équivalent de 10 mois et demi de recettes tarifaires, soit 87,5%, sera perçu par Sénéo.
- 4) Le taux d'impayés au 31 décembre sur les factures de l'année. Une hypothèse de 3% a été retenue¹.

¹ Le taux ici utilisé n'est pas exactement l'équivalent du « taux d'impayés » réglementaire utilisé annuellement dans le cadre de la DSP : le taux réglementaire correspond en effet au montant des créances impayées rapporté aux factures de l'année n-1, et non de l'année n comme ici.



Ces différentes hypothèses aboutissent à une prévision de recettes tarifaires d'environ 9 960 k€ en 2022.

Les autres recettes d'exploitation issues de la DSP

Les recettes d'exploitation issues de la DSP pour l'année 2022 ne sont pas parfaitement prévisibles mais elles peuvent être estimées :

- Les **redevances de mise à disposition des biens** : pour exploiter le service de l'eau sur notre territoire, le Syndicat met à disposition du délégataire, contre redevance, un ensemble de bâtiments (magasin, centre techniques, bureaux, logements). De cette mise à disposition, en 2022, le Syndicat tirera une recette probablement très proche du niveau de 2021, c'est-à-dire environ 720 k€.
- Le **fonds de performance** : le contrat de DSP prévoit la constitution d'un fonds performance à hauteur de 2% du chiffre d'affaires. Le délégataire en perçoit une partie selon l'atteinte d'obligations de performance (technique, serviciel, écologique). Le Syndicat peut faire le choix de récupérer la partie restante. Cette répartition n'est connue qu'en fin de 1^{er} trimestre de l'année suivante mais des estimations sont possibles. Sur la base d'une hypothèse de chiffre d'affaires d'environ 54,5 M€ en 2021, le montant du fonds peut être estimé à environ 1090 k€. Ainsi, en fonction du niveau de performance atteint par le délégataire, le Syndicat percevrait la recette suivante :

Niveau de performance atteint par le délégataire	Part du fonds reversée à Sénéo	Montant estimé du fonds	Part Sénéo
40%	60%		653 k€
50%	50%	1090 k€	545 k€
60%	40%		436 k€

En 2021, la recette pour Sénéo liée au fonds performance s'est établie à 563 k€. Sénéo a également perçu en 2021 une pénalité liée à la non-atteinte de l'objectif de rendement, à hauteur de 243 k€.

Les sources de financement des investissements

L'autofinancement

Les recettes d'exploitation présentées précédemment seront bien supérieures aux dépenses de fonctionnement prévisionnelles, de telle sorte que Sénéo pourra autofinancer une partie de ses investissements.

Cet autofinancement augmentera très fortement par rapport aux années précédentes grâce à la mise en place de la part collectivité.

Les subventions

Le Syndicat travaille à l'obtention de subventions par l'Agence de l'eau pour financer une partie de ces travaux. L'éligibilité de tout ou partie des opérations, les assiettes et les taux retenus restent à définir. Le montant estimé est donc en cours de définition.



Le report des excédents

Les résultats de l'exercice 2021 seront reportés en 2022.

Le montant définitif de ce résultat ne sera connu qu'après l'adoption du compte administratif 2021.

L'excédent peut toutefois d'ores et déjà être estimé :

- Environ 1,2 M€ pour la section d'exploitation. Ce résultat est meilleur que prévu au budget primitif (excédent prévisionnel = 323 k€), principalement du fait du décalage à 2022 du lancement de certaines études (ex. : schéma directeur), de l'application de pénalités au délégataire et d'une dotation aux amortissements inférieure à la prévision du fait de rectifications comptables,
- Environ 9 M€ pour la section d'investissement, en incluant le montant de l'emprunt (9,2 M€) qui n'a pas encore été encaissé.

Les produits de cession d'actifs

Le Syndicat est propriétaire d'un terrain et de construction sur un site situé rue des Bas à Gennevilliers. Ces biens ne sont utilisés ni par le Syndicat ni par Suez. Leur cession est envisagée par le Syndicat mais elle n'a pas encore abouti, notamment du fait de la crise du Covid-19 et des réflexions en cours autour de la ZAC des Agnettes, en proximité immédiate du site. La vente générerait pour le Syndicat une recette exceptionnelle qu'il pourra affecter au financement de ses investissements.

L'emprunt

Sénéo a contracté en novembre 2021 un emprunt d'un montant de 9 208 k€. Cet emprunt sera mobilisé au fur et à mesure du besoin en 2022 et pourra ainsi financer les deux principaux projets (les dévoiements liés au tramway et la réhabilitation du réservoir de 5000 m³).

FOCUS SUR LE PRIX DE L'EAU

Composition du prix de l'eau

Au 1^{er} janvier 2022, le prix de l'eau sur le territoire de Sénéo est composé :

- D'une part fixe, dit d'abonnement pour le délégataire. Pour un compteur de diamètre 15 mm, cet abonnement est de 13,40 €HT/an,
- D'une part variable par mètre cube pour le délégataire, d'un montant de 1,342€/m³,
- D'une part variable par mètre cube pour la collectivité, progressive par tranche de consommation,

Tranche de consommation	Part collectivité Sénéo (€/m ³ HT)
0 – 120 m ³	0,20
121 – 600 m ³	0,30
> 600 m ³	0,40

- De redevances diverses au profit de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et des Voies Navigables de France,
- De la TVA, applicable au taux réduit (5,5%) sur l'ensemble des éléments de la facture cités précédemment.

Evolution du prix de l'eau de Sénéo

Facture 120m ²		Sénéo			
		2020	2021	2022	Evol. 2021-2022
Part fixe	€/an/m ³	0,106	0,107	0,112	4,2%
	Part délégataire €/an	12,73	12,86	13,40	4,2%
	Part collectivité €/an	0,00	0,00	0,00	
Part variable	€/m ³	1,449	1,463	1,542	5,4%
	Part délégataire €/m ³	1,449	1,463	1,342	-8,3%
	Part collectivité €/m ³	0	0	0,20	
Total hors taxes hors redevances		1,555	1,570	1,654	5,3%
TVA	5,50%	0,086	0,086	0,091	5,3%
Total TTC (hors redevances)		1,640	1,656	1,745	5,3%

Comparaison du prix de l'eau de Sénéo avec les services voisins – Facture 120m³

Facture 120m ²		Sénéo	Eau de Paris	SEDIF	Aquavesc
		2022	Dernières données disponibles		
Part fixe	€/an/m ³	0,112	0,177	0,198	0,107
	<i>Part délégataire</i> €/an	13,40		23,72	12,85
	<i>Part collectivité</i> €/an	0,00	21,23	0,00	0,00
Part variable	€/m ³	1,542	1,021	1,112	1,172
	<i>Part délégataire</i> €/m ³	1,342		0,692	0,902
	<i>Part collectivité</i> €/m ³	0,20	1,021	0,420	0,270
Total hors taxes hors redevances		1,654	1,198	1,310	1,279
TVA	5,50%	0,091	0,066	0,072	0,070
Total TTC (hors redevances)		1,745	1,264	1,382	1,349

Comparaison du prix de l'eau de Sénéo avec les services voisins – Facture 580m³

580m³ représente la facture moyenne d'un abonné de Sénéo. Elle est donc plus représentative de la réalité du prix de l'eau de notre service et permet de mettre en lumière l'effet des tranches tarifaires appliquées par certaines autorités organisatrices.

Facture 580m ²		Sénéo	Eau de Paris	SEDIF	Aquavesc
		2022	Dernières données disponibles		
Part fixe	€/an/m ³	0,023	0,037	0,041	0,022
	<i>Part délégataire</i> €/an	13,40		23,72	12,85
	<i>Part collectivité</i> €/an	0	21,23	0,00	0,00
Part variable	€/m ³	1,621	1,021	1,370	1,338
	<i>Part délégataire</i> €/m ³	1,342		0,950	1,021
	<i>Part collectivité</i> €/m ³	0,28	1,021	0,420	0,318
Total hors taxes hors redevances		1,645	1,058	1,411	1,360
TVA	5,50%	0,090	0,058	0,078	0,075
Total TTC (hors redevances)		1,735	1,116	1,488	1,435



FOCUS SUR LES RESSOURCES HUMAINES DU SYNDICAT

Au tableau des effectifs, l'équipe administrative se compose de 11 emplois permanents, dont 2 sont vacants, et 2 emplois non permanents. Parmi ces postes, 11 postes relèvent de la catégorie A (dont 2 vacants), 1 poste de la catégorie B et 1 poste de catégorie C. L'ancienneté moyenne des recrutements est de 3 ans, et l'âge moyen de l'équipe est de 36 ans.

Pour compléter la description de l'effectif, au sujet de la parité, l'équipe est composée de 7 hommes et 4 femmes. Une attention toute particulière devra être portée lors des prochains recrutements.

Au niveau de l'organisation des moyens, l'ensemble de l'équipe travaille à 37 heures hebdomadaires et respecte donc les obligations de volumes horaires annuels de 1607 heures. Le budget des ressources humaines représentera une enveloppe de 890 k€ pour les rémunérations des agents et 120 k€ pour les indemnités des élus.

En 2022, il est prévu de finaliser le recrutement des postes d'ingénieur travaux et de créer un poste supplémentaire de juriste. De plus, le Syndicat prévoit la possibilité de faire appel à des emplois non permanents composés de 2 stagiaires (bac+4 et au-delà) et d'un.e alternant.e (bac+2 et au-delà).



FOCUS SUR LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de dette de Sénéo s'élève à 355 k€ au 1/1/2022, soit 0,59 € par habitant.

En 2022, la charge des intérêts s'élèvera à 11 k€. Le remboursement du capital des emprunts en cours s'élèvera à 86 k€.

A cette dette existante s'ajoutera le décaissement de l'emprunt de 9 208 k€ signé en novembre 2021.

L'encours de dette des emprunts en cours au 31/12/2022 peut donc être estimé autour de 9 477 k€ soit 15,67 € par habitant.